

ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN00720190116061

Le président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de Gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 3 déclarations annulées

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Madame la Sous-Préfète de Largentière

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

À Lachapelle s/s Aubenas le 16 janvier 2019

Monsieur Jean-Roger DURAND
LE PRESIDENT

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté
V00718090448001	Adjoint territorial d'animation	ANIMATEUR JEUNESSE Plus de détail	Renonciation définitive	Temps complet	SIVU ENFANCE ET JEUNESSE 07340 Peaugres	12/11/2018	00720180924063
V00718071006001	Rédacteur principal de 2ème classe	Chargé de la commande publique Plus de détail	Le grade ne convient pas	Temps complet	CA HERMITAGE TOURNONNAIS HERBASSE PAYS DE ST FELICIEN 07300 Mauves	19/11/2018	00720180926121
V00718116748001	Rédacteur	Technicienne paie-rh Plus de détail	Le grade ne convient pas	Temps complet	CA HERMITAGE TOURNONNAIS HERBASSE PAYS DE ST FELICIEN 07300 Mauves	15/02/2019	00720181115066